

## Enjeu thématique 4.2. - Préserver la qualité de l'eau

### Sur le petit cycle de l'eau :

<u>Actions</u>	<u>Illustration/commentaires</u>
<p><u>Diminuer la pression liée à l'assainissement et aux eaux de ruissellement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En recourant à des techniques d'épuration adaptées tout en évitant les gouffres énergétiques,</li> <li>• en limitant la pollution à la source dès que possible (gestion séparative des urines, prétraitement industriels, choix d'intrants industriels peu polluants...)</li> <li>• en favorisant l'infiltration à la parcelle : prévoir, lors de tout renouvellement d'espace urbain, x% au minimum de surface d'infiltration,</li> <li>• Compenser à hauteur de z% l'imperméabilisation en zone urbaine, par la création de dispositifs d'infiltration et de réduction du ruissellement, opter pour des revêtements filtrants des routes au fur et à mesure des travaux de restauration, atteindre z% des surfaces urbaines en noues et en terrain non revêtus d'ici 2030</li> <li>• Optimiser le soutien d'étiage par les lacs réservoirs afin de favoriser la dilution</li> <li>• En zone rurale, privilégier les zones d'infiltration en sortie de STEP</li> <li>• Asservir la performance dans des limites raisonnables des stations d'épuration aux débits des cours d'eau</li> <li>• Favoriser la réutilisation des eaux usées ou des eaux brutes pour l'arrosage mais aussi en industrie.</li> <li>• Favoriser l'écologie industrielle</li> </ul>	<p><b>Défavorable atténuation</b></p> <p><a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> Etude Artelia Normandie. SDAGE (L1.162)</p> <p>Expert Thierry Maytraud (agence ATM)</p> <p><a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> et SDAGE RMC (obj : 150%)</p> <p>Etude Climaware, <a href="#">SIAAP</a></p> <p><b>Défavorable atténuation</b></p> <p>SDAGE (D7.134)</p> <p>HAROPA Etude Artelia</p>
<p><u>Limiter la pression de l'agglomération parisienne sur la Seine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En optimisant le soutien d'étiage par les lacs réservoirs</li> <li>• En recourant à des techniques limitant la pollution à la source dès que possible (gestion séparative des urines...).</li> <li>• En recherchant autant que possible un équilibre entre population et ressources en eau.</li> <li>• En asservissant dans la mesure du raisonnable la performance des stations au débit du fleuve</li> </ul>	<p>Etude Climaware, SDAGE (L1.162)</p> <p>Réunion scientifique 7/12/15 <a href="#">Etude Artelia/ ADEME</a> : Ile de France, gestion rejets/débits</p> <p><b>Défavorable à l'atténuation</b></p>

## Sur le grand cycle de l'eau :

<u>Actions</u>	<u>Illustration/commentaires</u>
<p><u>Réduire les facteurs agricoles d'eutrophisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur l'azote, facteur limitant de l'eutrophisation en eau salée, réduire l'utilisation des nitrates en visant des rendements optimaux plus que maximum et en formalisant des engagements avec les acteurs aval de la filière sur les exigences des cahiers des charges, notamment en céréales.</li> <li>• Privilégier l'enfouissement des engrais plutôt que l'aspersion</li> <li>• Sur le phosphore, facteur limitant de l'eutrophisation en eau douce, réduire l'érosion des sols en développant les infrastructures écologiques, en adaptant le matériel d'intervention, en évitant les labours profonds et en adoptant une couverture des sols permanente.</li> <li>• Avoir une couverture hivernale de x% des sols d'ici 2030<sup>1</sup>.</li> <li>• Pour limiter l'érosion, augmenter de x% par an le linéaire de haies jusqu'en 2030.</li> </ul>	<p><a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> &amp; avis du Conseil Scientifique SN sur la transition agricole Etude SN Réflexion Participative sur l'Adaptation au CC sur le Bassin SN, 2014</p> <p><a href="#">Chambres d'agriculture</a> : cultures pièges à nitrates, les cultures dérochées et les recouvrements de parcelles pour limiter les fuites d'azotes. (Légumineuses bon apport naturel en azote)</p> <p>Proposition agence SN</p> <p><a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> (obj : 90% à 2030) <a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> (obj : 1% d'ici 2030)</p>
<p><u>Réduire les autres pressions polluantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Viser une diminution de x%<sup>2</sup> de l'emploi des pesticides agricoles et une suppression des pesticides non agricoles dans le bassin d'ici 2040</li> <li>• Favoriser des modes de transport collectifs et améliorer les chaufferies pour limiter la pollution en hydrocarbures aromatiques polycycliques</li> <li>• Favoriser l'épandage agricole par enfouissement plutôt que par aspersion</li> </ul>	<p><a href="#">Plan d'adaptation au CC Rhône-Méditerranée</a> (obj : 50% à 2040) <a href="#">PCET</a> Seine – Eure (aller vers le zéro-phyto et promouvoir l'agriculture biologique)</p> <p><a href="#">SRCAE</a> Picardie : amélioration des transports en commun et urbanisation près des transports existants</p> <p>Proposition agence SN</p>
<p>Promouvoir et accompagner le développement de l'agriculture biologique et des pratiques et productions agricoles durables nécessitant une moindre consommation d'intrants</p>	<p><a href="#">PCET</a> Seine – Eure SRCAE Champagne Ardenne : Favoriser des pratiques agricoles productives et économes en intrants, respectueuses de la santé humaine et du fonctionnement des écosystèmes. <a href="#">FNAB</a> Intérêts de l'agriculture bio en matière d'adaptation au changement climatique. <a href="#">Eau de Paris</a> : passage de 10 160 hectares en agriculture durable ou bio. 137 agriculteurs partenaires.</p>
<p>Favoriser le développement d'une agroécologie permettant à la fois de réduire les intrants, de restaurer la fonctionnalité des sols, de favoriser la biodiversité cultivée et sauvage</p>	<p>Calvados (promotion agroforesterie) Etude Artelia <a href="#">Scénario Afterres2050</a> (étude de régionalisation en IdF, Centre et Picardie)</p>
<p>Soutenir le développement des filières à bas niveaux d'intrants sur le bassin (chanvre, herbe, bio, luzerne, bois énergie)</p>	<p><a href="#">PCET</a> Seine - Eure (Promouvoir et accompagner le développement de l'agriculture biologique et des pratiques et productions agricoles durables nécessitant une moindre consommation d'intrants)</p>

### 4.2.4 Connaissances & suivi complémentaires à acquérir sur la réduction du risque de dégradation

<u>Actions</u>	<u>Illustration /commentaires</u>
Suivre le linéaire des haies	Réunion scientifique 7/12/15
Améliorer les connaissances sur la végétalisation (choix des arbres/disposition...) pour limiter l'augmentation de la température de l'eau	Réunion scientifique 7/12/15

<sup>1</sup> Remarque de F. Habets : la présence des CIPAN est défavorable à la recharge des nappes. Il se pourrait que cette mesure soit donc contreproductive dans un contexte de changement climatique et de réduction de la ressource en eau

<sup>2</sup> Remarque : 50% de réduction de la fréquence de traitement, de la masse des phyto, du nombre de phyto ? Est-ce cohérent avec le plan 2 Ecophyto ?